

RETOUR D'AUDIENCE DU COLLEGE RIMBAUD

On a commencé l'audience en rappelant la perte de 0,33 d'AED et l'augmentation des effectifs (578 selon les listes Pronote, 555 selon notre principale). On a mentionné les problèmes de sécurité que cela engendrait, dans les salles de classe, dans la cour, mais aussi dans le fonctionnement, tel que la gestion de l'ouverture des toilettes, la gestion de l'ouverture des grilles du collège, ... On a aussi rappelé que l'augmentation des effectifs par classe n'était pas favorable aux apprentissages pour nos élèves qui ont déjà un niveau fragile. Il a été également rappelé notre IPS et notre manque de moyens face à d'autres établissements avec un IPS similaire qui eux sont classés REP.

Réponses de l'IA :

A priori nous ne pourrions avoir ni AED ni CPE supplémentaires. En effet, le nombre d'AED est du ressort du rectorat de Créteil et leur nombre a déjà été fixé pour cette année.

Il va être octroyé une enveloppe d'HSE pour les AED afin qu'ils puissent faire des heures supplémentaires et donc renforcer leur présence.

Afin d'améliorer le climat scolaire, ils ont insisté sur la mise en place de "projets" qui pourraient favoriser l'autonomie des élèves. Nous avons précisé que cela était déjà le cas et que cela semblait bien peu efficace. Nous avons rappelé que ce dont nous avons besoin, c'est des moyens supplémentaires.

Pour la gestion des toilettes ils ont émis l'idée de mettre en place des toilettes mixtes. Ils ont aussi soumis l'idée de rendre plus visible les AED en leur donnant des vêtements colorés.

Concernant l'octroi d'HSE pour dédoubler ou mettre en place des projets, on nous a dit qu'il fallait faire des demandes plus précises afin de mieux connaître nos besoins en heures. Ces projets doivent remonter le plus rapidement possible afin que ces heures nous soient octroyées.

Cependant, on nous a assuré qu'une vigilance toute particulière serait portée à notre collège lors de la prochaine DHG.

Enfin, concernant la REP, il faut que nous constituions un dossier avec la direction qui serait étudié. Peut-être que la répartition des REP sera retravaillée l'année prochaine.

A la fin de la réunion, notre principale a semblé dire qu'ils allaient contacter le rectorat à Créteil, est-ce pour faire une demande d'AED ? Nous ne savons pas vraiment mais peut-être est-ce une petite lueur d'espoir ...

Enfin, concernant le départ en retraite de notre CPE fin décembre, les services compétents ont été informés afin d'assurer son remplacement. Toutefois, cela ne nous garantit pas à 100 % qu'il sera effectif.